

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 97 (1961)
Heft: 28

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

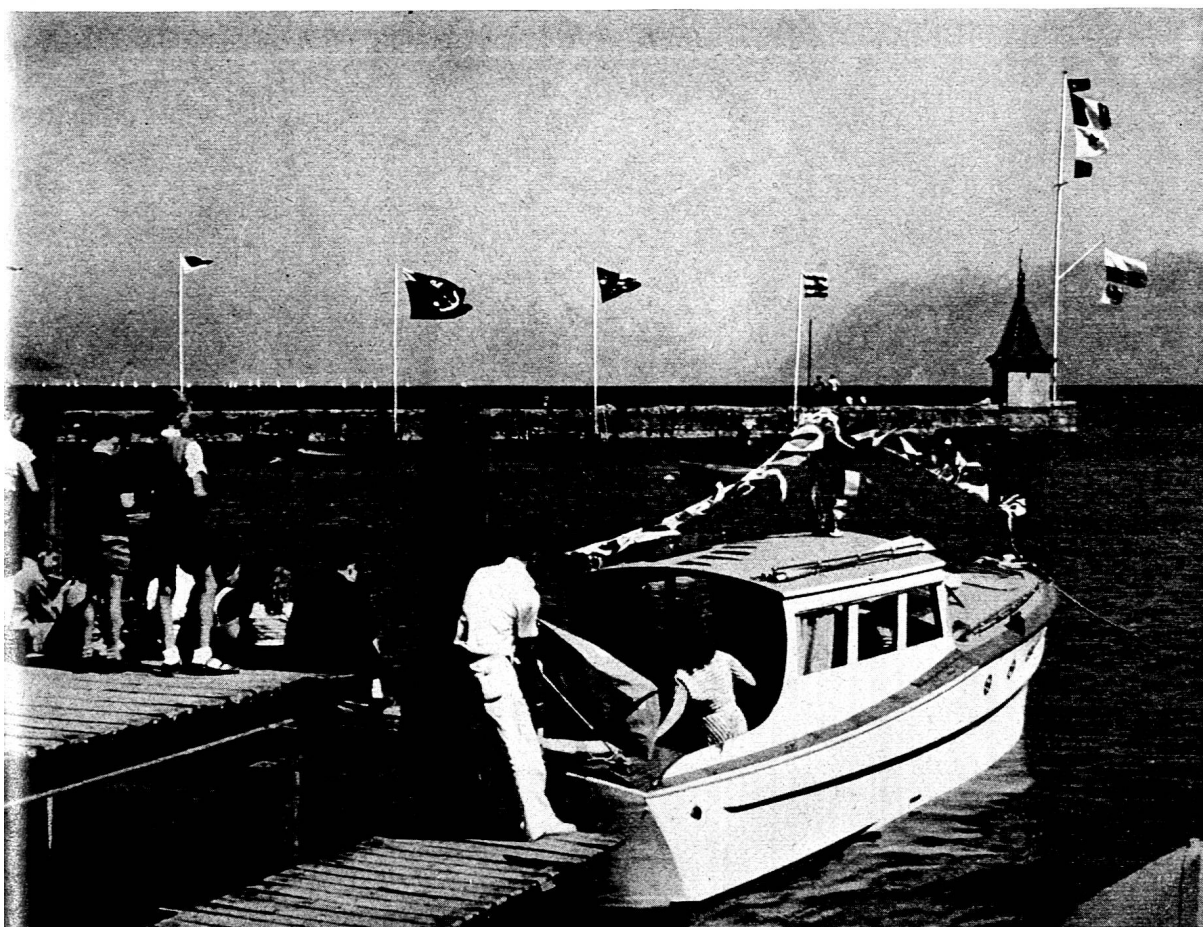
EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62798. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

tous aux sports nautiques!



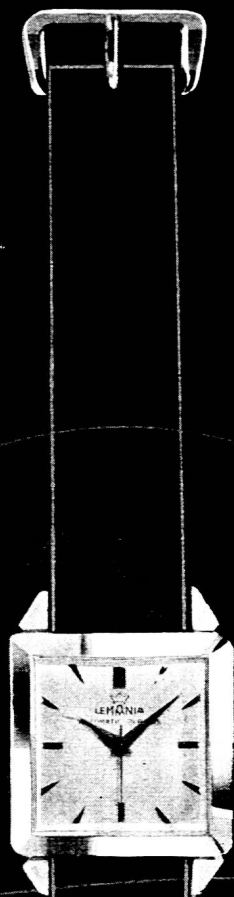
vacances saines

LEMANIA

ROTOR

AUTOMATIC

21 RUBIS



Fabrique d'horlogerie Lemania Lugrin SA Orient Suisse

Roger Geiser V.S.G.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

VAUD

VAUD

Trois cours de sciences à Crêt-Bérard

Les cours de perfectionnement SPV sont fixés aux mercredi 25, jeudi 26 et vendredi 27 octobre prochain.

Thème central :

L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES

Trois cours, chacun s'étendant sur les trois matinées :

— pour les maîtres et maîtresses du degré inférieur.

— pour les maîtres et maîtresses du degré moyen.

Moniteur Jacques Blanc, Henniez, qui dirige une classe à deux degrés (moyen et supérieur). Programme général : botanique et zoologie : fabrication et emploi de matériel — comment tirer parti de la loupe tout spécialement, du microscope, de la lampe à projection, en travail collectif comme en travail individuel — outils pour manipulation d'animaux et de végétaux — quelques leçons types sur des observations particulières et sur des généralisations.

— pour les maîtres et maîtresses du degré supérieur.

Moniteur Aimé Cottier, Montreux. Programme général : électricité, physique (leviers, poulies, la pression), chimie — comment travailler dans une classe qui n'a pas de matériel — comment travailler avec une seule armoire MATEX — comment travailler avec plusieurs armoires — leçons de « manipulation » (travail des élèves) — travaux pratiques avec MATEX, fiches collectives et individuelles.

LES APRÈS-MIDI ET LES SOIRÉES

apporteront des compléments aux cours du matin : les sciences et le plein air — un télescope pour 20 francs — l'esprit scientifique.

LES INSCRIPTIONS

sont à adresser à Pierre Badoux, Epenex 3, Chavannes/Renens, tél. (021) 25 24 77.

LE NOMBRE DES PARTICIPANTS EST LIMITÉ.

Le Comité central.

P.S. Le prochain communiqué concernant ces cours paraîtra dans une semaine et indiquera les prix.

Cours de gymnastique et jeux en forêt

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise le mercredi après-midi 13 septembre un cours de gymnastique et jeux en forêt pour les membres du corps enseignant. Rendez-vous devant l'auberge du Chalet-à-Gobet, à 14 h. 30. Invitation cordiale à tous. Remboursement de la moitié des frais de voyage aux membres AVMG. Inscription obligatoire en s'annonçant au directeur R. Yersin, Rolliez 12, Vevey, téléphone 51 13 44, deux jours avant l'ouverture du cours. Assurance facultative : 2 fr. 80.

Cours de volleyball : arbitrage et jeu

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise le mercredi après-midi 20 septembre un cours de volleyball : arbitrage et jeu pour les membres du corps enseignant. Rendez-vous devant la salle de gymnastique du Belvédère à 14 h. 15. Invitation cordiale à tous. Remboursement de la moitié des frais de voyage aux membres AVMG. Inscription obligatoire en s'annonçant au directeur : M. H. Moreillon, Vosges 10, Pully, tél. 28 60 15, deux jours avant l'ouverture du cours. Assurance facultative prévue : 2 fr. 80.

Pour le comité AVMG : R. Yersin

Echallens : Gymnastique

Séance de gymnastique au local habituel mardi 5 septembre 1961 à 16 h. 15.

M. Martin, Dommartin

Collectivité SPV

de la Société vaudoise de secours mutuels

D'entente avec le comité central, nous avons décidé de renoncer au rapport traditionnel qui précède l'assemblée générale de la SPV. En effet, à ce moment, les comptes de l'exercice précédent ne sont pas encore bouclés : un rapport n'aurait aucun intérêt. Nous sommes, par contre, en mesure de rédiger en cours d'année un rapport fondé sur des chiffres exacts.

Voici les comptes de la collectivité SPV pour l'année 1960 :

	Recettes	Dépenses
Cotisations	137 931.85	
Participations	43 358.60	
Ristourne de la CT	1 276.50	
Prestations médecins, pharmacies		162 649.50
Prestations indemnités journalières		1 086.—
Prestations hospitalisation		5 025.—
Cotisations à la CT		3 249.20
Débours (frais d'administration)		7 570.70
Excédent de recettes		2 986.55
	182 566.95	182 566.95

Sommaire

Partie corporative. — Vaud. Trois cours de sciences à Crêt Bérard — AVMG — Echallens — Collectivité SPV de la SVSM — Nouvelles de l'ASA — Educateurs des petits — Postes au concours — Neuchâtel. Recrue — Examen des recrues — Certificat pédagogique — Jura bernois. Assemblées syndicales de Moutier et Delémont — Une heureuse activité — † D. Vuille — Divers — Service placement SPR.

Ce résultat appelle peu de commentaires. Le modeste boni prouve que les charges et les produits sont équilibrés et que le réajustement des cotisations fait en 1958 correspondait aux nécessités.

L'effectif de la collectivité est de 1242 membres se répartissant ainsi : 492 hommes, 710 femmes et 40 enfants. La progression est continue (en 1945: 328, en 1950: 550) sauf pour les enfants qui bénéficient à l'assurance infantile de conditions plus favorables. Dans l'ensemble, il y a un avantage incontestable à faire partie de la collectivité SPV plutôt que d'une section de la société. Les tarifs y sont « homogènes », c'est-à-dire qu'on y paie les mêmes cotisations, qu'on entre à 50 ans ou à 20 ans. Notre groupement mérite donc doublement le qualificatif de « mutualiste » puisque la solidarité existe non seulement entre les membres en bonne santé et les malades, mais aussi entre les diverses classes d'âge. Une exception toutefois à cet avantage général : dans les sections, les nouveaux membres âgés de 20 à 24 ans sont admis dans la catégorie « adolescents » et bénéficient, pendant ce court laps de temps de cotisations légèrement inférieures. Ce désavantage se transforme en avantage dans la collectivité SPV où, dès 24 ans, les cotisations sont nettement inférieures.

Si le paiement des prestations ne soulève pas de critiques, le problème de l'hospitalisation est loin d'être réglé pour chacun des assurés de la collectivité. Les séjours en chambre privée d'un établissement hospitalier coûtent ordinairement très cher et les prestations ordinaires sont loin de couvrir tous les frais. Un de nos collègues s'est donné la peine de faire un compte exact des montants payés par la Caisse et par lui-même à l'occasion de la grossesse, de l'accouchement et du rétablissement de sa femme, soit pendant la période du 16 avril 1960 au 13 mars 1961. Le total des factures (médecin, pharmacie, clinique, etc.) s'est monté à Fr. 1480.90. La Caisse a pris en charge Fr. 679.25, soit le 45 %. Il n'y a qu'un remède à cette situation : l'assurance complémentaire d'hospitalisation. Sans résoudre complètement le problème, elle permet le versement d'une indemnité journalière de Fr. 10.—, 15.— ou Fr. 20.— pendant l'hospitalisation. Ces montants, pré-cisons-le, s'ajoutent aux prestations ordinaires.

Nous ne saurions assez recommander à chacun de prendre cette précaution car l'expérience a prouvé que si l'assurance est, dans l'ensemble, suffisante, elle révèle de graves lacunes lors d'une hospitalisation en privé. Dans le cas d'un séjour en chambre commune d'un établissement ayant signé la convention bien connue, l'assurance complémentaire de Fr. 8.— par jour suffit à couvrir la différence entre la facture de l'hôpital et les

prestations de la Caisse. Or, cette dernière assurance ne coûte que Fr. 1.60 par mois en cat. C et Fr. 1.20 en cat. D. Hélas ! cette modification n'est possible que pour les assurés âgés de moins de 55 ans.

Devant le renchérissement constant de la thérapeutique, il devient de plus en plus inconcevable de n'être pas assuré contre les conséquences matérielles de la maladie. Trop souvent, on attend d'être malade pour demander son affiliation à une caisse. Cette dernière, qui doit veiller à l'équilibre de ses comptes, émet des réserves ou refuse purement et simplement le candidat qui ne présente pas de garanties suffisantes de santé. Que l'on n'oublie pas que la maladie est devenue, dans les dernières décennies, un luxe coûteux ! Plus de 15 ans d'activité comme secrétaire-caissier ont prouvé au signataire de ces lignes que l'assurance-maladie, malgré ses lacunes, a déjà sauvé d'un véritable désastre financier de nombreux collègues, de nombreux ménages. Ce fait seul constitue un réel encouragement dans une tâche parfois aride !

Souhaitons, pour finir, à tous ceux et à toutes celles qui sont en bonne santé de la conserver (c'est le bien le plus précieux) et formons les vœux les plus chaleureux pour le rétablissement complet des malades.

F. Petit

Nouvelles de l'Association suisse en faveur des arriérés (ASA), Section vaudoise

Au mois de mai, un cours d'information, consacré au problème de la motricité, a groupé instituteurs, éducateurs, parents et divers spécialistes.

M. le professeur André Rey, de Genève, fit d'abord une conférence sur la rééducation motrice psycho-physiologique. Après avoir rappelé les différents mécanismes nerveux qui sont à la base de la motricité, M. le professeur Rey insista sur l'importance du développement moteur pour le développement mental.

Lors de la 2^e séance, Madame Dormoy, rééducatrice, parla de divers aspects de psychorhythmie.

Enfin, le 3^e soir, Mlle Jucker, psychologue, parla du rôle de l'examen psycho-moteur, et Mlle Staehelin, psychologue également, exposa les principes d'une nouvelle méthode d'éducation motrice, la méthode « Bon Départ ».

Nous renvoyons les lecteurs que ces sujets intéressent particulièrement aux comptes rendus qui paraîtront dans « Pages Romandes », bulletin de l'ASA. (Administration de « Pages Romandes » : Section genevoise de l'ASA. Secrétaire, M. G. Friedrich, 74, rue de Lausanne, Genève.). Pour d'autres renseignements s'adresser à la secrétaire : B. de Rham, 11, rue Pichard, Lausanne, tél. 23 37 37.

C. Kreis

Postes au concours

Lausanne : un poste de classe supérieure, un poste de classe d'orientation professionnelle, plusieurs postes d'instituteurs primaires, plusieurs postes d'institutrices primaires, plusieurs postes de maîtresses enfantines, plusieurs postes de maîtres de gymnastique, un poste de maîtresse de travaux à l'aiguille. Complément de salaire communal : fr. 1450.— à fr. 1935.— pour les institutrices primaires et enfantines. Fr. 1935.— à fr. 2580.— pour les instituteurs.

Il y a une retraite sur ce complément communal.

Ollon : Deux postes d'instituteur primaire dans la commune.

Le cinéma à l'école



Appareils cinématographiques HEURTIER
Projecteur H.S.M. 60 - 16 mm
sonore optique

reproduction sonore haute fidélité — grande luminosité — maniement très simple — possibilité de transformation en projecteur TRIFILM et reproduction sonore magnétique et optique.

Importateur et distributeur :
Ciné-Service Vallux Travers NE
Tel. (038) 9 63 30

Lignerolle : Institutrice primaire.

Yverdon : 3 institutrices primaires. Entrée en fonctions : 1er novembre 1961. Indemnité de résidence : fr. 600.— à fr. 1200.— par an. Domicile imposé : Yverdon. Les candidates sont priées de prendre contact avec la Direction des écoles à Yverdon.

Aigle : Institutrice primaire. Entrée en fonctions tout de suite.

Bursinel-Dully : Instituteur primaire.

Echallens : Maîtresse ménagère. Entrée en fonctions dès que possible.

Ferlens : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er novembre 1961. Appartement neuf, tout confort, à disposition.

Lucens : Maîtresse ménagère.

Mies-Tannay : Instituteur primaire.

Montagny s/Yverdon : Institutrice primaire.

Educatrices des petits

Ah mon beau château !

Par un soleil inespéré, 28 collègues se retrouvaient mercredi 14 juin au château de La Sarraz.

Eblouies par la richesse des collections et vivement intéressées par les propos et les explications de Monsieur le chef de service Martin, guide aimable et disert, nous étions toutes enchantées de notre après-midi.

Professeur

Jeune fille **Professeur**

d'allemand, d'anglais et d'histoire, cherche engagement dans une institution privée ou publique. Libre à partir du 15 octobre ou 1er novembre. Offres sous chiffre 55-83 au Journal de Montreux.

NEUCHÂTEL

Recrue

Bienvenue cordiale à notre collègue M. Robert Sutter, instituteur à Brot-Dessus, qui vient d'adhérer à notre association !

W. G.

Examens des recrues

Il est devenu intéressant de prendre connaissance du rapport annuel de ces examens, attendu qu'il ne s'agit plus de simples statistiques des résultats obtenus ou même de leur analyse.

Depuis ces dernières années, les sujets de dissertation qui sont proposés aux recrues fournissent la matière d'une véritable enquête sur telle ou telle préoccupation actuelle de la jeunesse.

Ce sont les loisirs, cette fois-ci, qui en ont fait le thème. Les réactions des jeunes sont extrêmement diverses selon leur profession, leurs milieux familiaux, et leur provenance. On y retrouve ce qu'on a déjà entendu par ailleurs : le désir de liberté et d'être soustrait à tout contrôle ou obligation, le besoin de repos, etc., ce qui montre bien qu'une solution, pour autant qu'elle doit être souhaitée, est une recherche complexe, récla-

mant l'étude la plus attentive si elle veut susciter l'intérêt ou répondre à un désir.

Un tableau sur la nature des loisirs qui occupent présentement les recrues est fort suggestif.

Nous nous garderons de résumer ce rapport, mais chacun trouvera son profit à le lire et à méditer les problèmes qu'il pose à la réflexion des éducateurs.

W. G.

Certificat pédagogique

Il a été délivré aux personnes suivantes : Mesdemoiselles et Messieurs : Maryse Bretscher, à Rochefort ; Christiane Challandes, au Pâquier ; Liliane Chapuis, à Montalchez ; Jacqueline Claude, à La Chaux-de-Fonds ; Simone Cornu, à Gorgier ; Jacques-André Galland, au Pâquier ; Huguette Grosvernier, aux Brenets ; Paulette Dubois-Hofer et Marguerite Ledermann, à La Sagne ; Colette Hool, à La Brévine ; Fritz Nussbaum, à Neuchâtel ; Raymond Oppliger, aux Ponts-de-Martel ; Claude Perrenoud, aux Planchettes ; Françoise Pétremand, à La Côte-aux-Fées ; Jeanne-Marie Schindler, à Brot-Dessus ; Nicole Toureille-Roulin, au Cerneux-Péquignot ; Paulette von Arx, à Colombier ; Claude Zweacker, à Saint-Blaise.

W. G.

JURA BERNŌIS

Une heureuse activité

Le problème du choix d'une carrière ne saurait laisser personne indifférent, mais il intéresse tout particulièrement les maîtres du degré supérieur. Savent-ils tous que l'Office d'orientation professionnelle pour le Jura nord et son responsable, M. J.-A. Tschoumy, conseiller de profession, route de Fontenais 65, à Porrentruy, sont à la disposition des parents et des élèves pour tous renseignements, et que des consultations sur rendez-vous ont lieu à Porrentruy et à Delémont ?

L'Office d'orientation professionnelle vient de prendre, d'autre part, une initiative qui mérite d'être signalée et encouragée : en collaboration avec l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie, elle a mis au point un programme d'informations destiné aux

élèves des classes supérieures de nos écoles primaires et secondaires jurassiennes. C'est ainsi que M. J.-A. Tschoumy et M. Victor Dubois, secrétaire général de l'A.C.B.F.H. ont exposé à de nombreux jeunes les possibilités offertes par notre grande industrie nationale dans les différentes professions qu'elle comporte. Des réunions fort intéressantes, avec exposés, projection de clichés et de films et riche documentation, ont déjà eu lieu à Courgenay, Boncourt, Porrentruy, Bonfol, Basse-cours, Delémont, Vicques, Courfaivre et St-Ursanne. D'autres rencontres sont prévues. Que voilà nne heureuse activité de notre Office d'orientation professionnelle et de l'A.C.B.F.H. ! Sait-on, par ailleurs, que l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie octroie des bourses d'apprentissage ? (Renseignements : rue de la Gare 7, Bienne.)

H. D.

JURA BERNŌIS

Assemblées synodales des Sections de Moutier et de Delémont

Deux de nos sections ont tenu leur assemblée synodale hors district. Nos collègues du synode de Moutier se sont transportés en Alsace, et les trente participants à la joyeuse et intéressante randonnée en car garderont le souvenir d'une journée toute consacrée à l'amitié, à l'art et... à la bonne table. La visite de Riquewihr, petite cité médiévale et vinicole, de la forteresse du Haut-Kœnigsbourg et du musée de Colmar furent particulièrement appréciées. Quant aux affaires administratives, elles furent réduites à leur plus simple expression, le dynamique président Straehl ayant mis l'accent sur les plaisirs du voyage plus que sur les joies (!) d'une assemblée. Personne ne lui a donné tort !

C'est à Bienne et à Macolin que les membres de la Section de Delémont se réunirent à leur tour sous la présidence de Willy Girard, de Courroux. Après une intéressante visite de la fabrique Omega — dois-je dire qu'il s'agit d'une manufacture d'horlogerie ? — nos collègues se rendirent à Macolin. Ils dînèrent à l'hôtel Bellevue où ils tinrent ensuite leur assemblée administrative. Six nouveaux membres furent admis dans la section, laquelle section organisera, dans le courant de l'automne, trois nouvelles visites d'usines : à la Fabrique Burrus, à Boncourt, à la Fabrique de papier Ziegler, à Grellingue, et à l'Usine Tornos, à Moutier.

H. D.

† David Vuille

David Vuille, ancien instituteur à Bienne, vient de s'éteindre. Il était né à St-Imier, le 30 mars 1894.

Admis à l'école normale de Porrentruy au printemps 1909, il fut diplômé au printemps 1913.

C'est d'abord à Nods, puis à Prêles, qu'il exerça son beau métier. Ces années furent malheureusement hachées par les périodes de service actif.

En 1918, il reprit la classe supérieure de Madretsch, laissée vacante par Henri Perret qui venait d'être désigné comme directeur du Technicum du Locle. Madretsch était, en ce temps-là, une commune autonome. Lors de la fusion avec Bienne (sauf erreur en 1923) David Vuille entra au service de cette dernière ville, où il enseigna jusqu'en 1945, date de sa retraite. Il avait alors à son actif 32 ans de service.

La santé quelque peu déficiente de son épouse l'en-

gagea à chercher un climat plus doux et il se fixa bientôt à Chardonne, où il rendit encore de précieux services à ses concitoyens vaudois.

Atteint, dès le début de cette année, d'un mal qui, hélas, ne pardonne guère, David Vuille s'est éteint mercredi 16 août dernier, à l'hôpital de Vevey où l'on avait dû le transporter. C'est au crématoire de cette dernière ville que les honneurs lui furent rendus, le vendredi 18 août, en toute intimité.

L'« Educateur » présente à sa famille ses condoléances bien sincères.

Divers

Service de placement SPR

Etudiante allemande désire travailler en septembre et octobre dans famille d'instituteur avec enfants.

Offres à André Pulfer, Corseaux.

Fondation cures et séjours

Cette Fondation édite un « Guide de voyage » pour la Suisse et l'étranger. A cet effet, elle sollicite les remarques et recommandations des collègues qui ont fait lors de leurs séjours des expériences dont d'autres peuvent profiter.

Les indications relatives à la Suisse romande sont peu nombreuses dans ce volumineux ouvrage, et il ne tient qu'à nous de les compléter.

Vos remarques — ou vos critiques — concernant des hôtels, des pensions, des places de camping, en Suisse ou à l'étranger, sont à adresser à **M. Louis Kessely, Heerbrugg (SG)**.

Sur demande, il vous sera adressé un questionnaire-type.

Nous rappelons que l'on peut en tout temps adhérer à la Fondation « Cures et séjours ». Si plusieurs réductions accordées par les entreprises de transport ont été supprimées récemment, il est accordé aux membres des avantages appréciables, pour une contribution modique.

A. P.

Télesiège Schönried-Horneggli

Station de départ

MOB gare Schönried, 1231 m
Panorama splendide
Promenade agréable à
Rinderberg-Zweisimmen

Arrivée Horneggli, 1800 m

Auberge renommée
Billets combinés avec le
télécabine Zweisimmen et
les MOB
Prix modérés.

Renseignements : Tél. (030) 9 44 30

Für unseren 14jährigen Sohn suchen wir für 3 Wochen Herbstferien, in reformierter Familie, einen

Welschlandplatz

wo er sich mit der französischen Sprache vertraut machen könnte.

Im Austausch nähmen wir gerne ein ungefähr gleichaltriges Kind zu uns.

Fam. Ed. Baumgartner-Künzi, Stettlen bei Bern

Le plus grand choix
de caméras - Photo et Ciné

PHOTO des NATIONS

GENEVE

Place Longemalle et rue du Mont-Blanc 1

Hotel-Restaurant du Col des Mosses

Le relais gastronomique des Alpes vaudoises ouvert toute l'année.

Son grand restaurant, ses terrasses et sa situation. Grands parcs pour autos - 4 ski-lifts.

Tél. (025) 6 31 92 E. STUCKI-DURGNAT, prop.

Un séminaire au Congo

Du 8 au 20 mai 1961 s'est tenu à Léopoldville un séminaire organisé par le Ministre de l'éducation nationale et des Beaux-arts en collaboration avec la Mission de l'Unesco actuellement à l'œuvre dans la République fédérale du Congo.

Y participaient des hauts fonctionnaires du ministère central et des provinces ainsi que des inspecteurs de l'enseignement.

Le but était de donner aux nouveaux responsables de l'éducation nationale une première information sur les problèmes les plus essentiels qu'ils ont à résoudre dans les conditions extraordinairement difficiles qui sont les leurs.

On se rendra compte de l'immensité et de la complexité de la tâche à entreprendre en prenant connaissance de la situation actuelle de l'enseignement au Congo.

- 1) On estime à 80 % environ le nombre d'êtres humains âgés de plus de 10 ans qui n'ont reçu aucune instruction et à 30 % au moins le nombre des enfants, en âge de scolarité, qui ne vont pas à l'école.
- 2) La population s'accroît à un rythme extrêmement rapide ; à la cadence actuelle, elle doublera en 30 ans. Ainsi, le rapport existant entre la population infantile et la population adulte est tel que la population de la première par rapport à la seconde est beaucoup plus élevée que dans les pays évolués pratiquant la limitation volontaire des naissances. Si dans tel pays d'Europe, on compte un enfant âgé de moins de 15 ans pour 3 adultes, au Congo, ce rapport s'établit à 2 enfants pour 3 adultes.

On peut imaginer facilement les conséquences de cette évolution démographique pour l'enseignement, abstraction faite de toute autre considération.

- 3) La confrontation de la situation entre les milieux urbains, ruraux et mixtes révèle un état de fait aussi alarmant. En milieux urbains, 20 % des éléments masculins et 70 % des éléments féminins parmi la population, âgés de plus de 10 ans, n'ont reçu aucune instruction.

En milieux mixtes, 45 % et 80 %

En milieux ruraux, 78 % et 90 %

On notera l'étendue des mesures à prendre pour assurer effectivement le droit des filles à l'éducation.

- 4) En 1959-1960, on comptait environ 45 000 élèves fréquentant la VI^e classe de l'école primaire, alors que moins de 4000 étaient inscrits dans la première classe secondaire qui lui fait suite et 3000 autres dans les écoles professionnelles, techniques ou agricoles.

En admettant qu'à la rentrée de septembre 1961, l'enseignement secondaire puisse accueillir le même nombre d'élèves qu'en 1959-1960, ce qui est fort peu probable ! c'est 35 000 enfants de 12 ans qui, sans possibilité de s'instruire ou d'apprendre un métier, vont aller grossir les rangs de la jeunesse désœuvrée et abandonnée à elle-même. Le danger social que représente cette masse vouée au chômage et à l'inaction est facile à prévoir !

Qu'en est-il du côté des enseignants ?

En 1959-1960, le personnel enseignant de l'enseignement primaire, comportait 94 % d'autochtones mais sur 36 500 instituteurs, 26 000 n'étaient pas en possession du diplôme de moniteur acquis après 3 années d'études secondaires faisant suite à 6 années d'école primaire.

Dans l'enseignement primaire, 10 % du personnel était congolais, mais il s'agissait le plus souvent d'assistants des professeurs régulièrement formés dont beaucoup ont quitté le pays.

Carence de personnel enseignant et administratif, crise provoquée par les départs, augmentation considérable de la population scolaire aux degrés primaire et secondaire, telle est la situation à laquelle la jeune République doit faire face. Dans le même temps, il s'agit de formuler une politique nationale de l'éducation, de reviser les conceptions de l'enseignement pour l'adapter aux besoins économiques, sociaux et culturels en fonction des aspirations légitimes du peuple congolais et de sa prise de conscience des responsabilités qui lui incombent du fait de l'accession à l'indépendance.

Tous les problèmes sont à reconsidérer : structures, programmes, méthodes, manuels, formation du personnel enseignant, constructions scolaires, équipement, sans oublier celui de la langue ou des langues de l'enseignement qui est aussi à résoudre et sans même parler finances et budget.

Tout est à faire !

Dans la conjoncture actuelle, le problème le plus urgent est celui de la formation des cadres aux différents niveaux et dans les divers secteurs de la vie collective : administration, enseignement, industrie, agriculture, commerce, etc. Ils n'existent pas !

Ces cadres moyens et supérieurs de l'économie ne peuvent être instruits et formés que dans les établissements scolaires du second degré assurant une culture générale professionnelle ou technique mais ces établissements — en nombre insuffisant déjà — ont perdu la majorité de ceux qui y enseignaient.

Si, en Europe, on admet que sur 100 élèves d'écoles primaires, 20, au minimum, poursuivent des études dans l'enseignement secondaire (et cette proportion est bien forte en nombre de pays), au Congo, elle s'établit à 0,8 %.

Pour la porter à 10 %, il faudrait accueillir 150 000 élèves de plus, par an, dans l'enseignement secondaire et trouver les 5000 maîtres nécessaires, alors que, s'il est possible d'en former 250 par an, il faudra 10 ans pour assurer le remplacement du personnel non congolais actuel.

Un programme d'urgence a été établi dans le temps où se médite une action à long terme.

Il vise à assurer le fonctionnement des écoles existantes, spécialement celles de l'enseignement secondaire, normal et technique, en faisant appel aux pays étrangers pour assurer la relève des professeurs belges qui ont renoncé à revenir au Congo.

Un premier projet a donné lieu à un accord entre l'ONU et l'UNESCO pour assurer le recrutement de professeurs et d'une cinquantaine d'experts afin de renforcer la structure et l'organisation actuelle du

ministère central et des ministères provinciaux. A l'appel lancé par le Directeur général de l'Unesco, ont répondu, au 15 mars 1961, 66 professeurs venant de 11 pays différents.

D'autre part, 15 experts travaillent en collaboration étroite avec les hauts fonctionnaires des ministères et les inspecteurs.

Est actuellement à l'étude le projet de création d'un Institut pédagogique, voué pour l'immédiat, à la formation de professeurs du premier cycle de l'enseignement secondaire : cours de deux ans faisant suite à une scolarité secondaire complète.

Il est également prévu d'organiser à Genève, avec la collaboration du Bureau international d'éducation, un cours spécial d'une durée de 7 mois, ouvert aux fonctionnaires du ministère central et des ministères provinciaux ainsi qu'aux inspecteurs de l'enseignement.

C'est à l'intention des uns et des autres qu'a été organisé le séminaire qui fait l'objet de cet article. Ouvert par S. E. M. Bizala, Ministre de l'Education nationale et des Beaux-Arts et par M. M. Dartigue, chef de la mission de l'Unesco, le séminaire a entendu des experts de l'Unesco, une série d'exposés introductifs, précédant des discussions et des échanges de vue qui, souvent, ont été fort animés :

- Conception et fonction de l'Education
- Développement économique et développement de l'éducation
- Planification en matière d'éducation
- Budget de l'éducation
- Statistiques scolaires
- L'Analphabétisation
- Plans d'études et méthodes d'enseignement
- Manuels et équipement scolaire
- Orientation scolaire et professionnelle
- Recherche en matière d'éducation
- Formation et perfectionnement du personnel enseignant
- Inspection
- Fonctions et responsabilités des cadres dirigeants de l'enseignement dans les domaines pédagogiques et administratif.

A côté de ces exposés, de travaux pratiques, de tables rondes, les responsables congolais présents ont eux-mêmes apporté leurs informations et leurs préoccupations sur les problèmes fondamentaux de l'éducation au Congo : les cultures bantoues face à la culture occidentale, l'africanisation des programmes, la place des langues vernaculaires et de la culture bantoue dans l'enseignement, l'enseignement dans les milieux ruraux, l'éducation féminine, la formation des cadres moyens et supérieurs, les constructions scolaires et l'équipement scolaire, le système d'inspection au Congo.

Nous n'avons eu qu'à nous louer des contacts établis avec nos collègues congolais dont nous avons apprécié le sérieux, le sens qu'ils ont de leurs responsabilités face à leurs limites qu'ils connaissent bien et nous n'avons pu nous empêcher d'établir une relation qui affecte l'esprit et le cœur entre nos richesses et leur pauvreté, entre nos possibilités de progrès que nous n'utilisons pas et les obstacles quasiment insurmontables contre lesquels bute leur désir d'instaurer leur

éducation nationale ; entre notre vanité de peuples prétendument développés et la fraîcheur d'esprit de ces hommes de couleur auxquels on souhaite de ne pas succomber, comme nous, à l'attrait du matérialisme et à la sclérose des traditions de culture. Et cela, nous le leur avons dit quand nous avons été appelé à traiter des programmes d'enseignement et des plans d'études.

La Commission de réforme de programmes, constituée au ministère de Léopoldville, a déposé un premier rapport dans lequel la priorité est donnée à l'enseignement secondaire et à la formation des cadres. Il est précisé :

- 1) qu'ils s'agit d'organiser un enseignement secondaire congolais de niveau international : le diplôme de fin d'études devant être reconnu par les institutions universitaires de n'importe quel pays ;
- 2) que cet enseignement doit être conçu en fonction des réalités et des contingences congolaises : il doit s'inspirer dans sa structure et dans ces programmes des besoins économiques, sociaux et culturels du pays ;
- 3) que si l'enseignement jusqu'alors distribué d'après des méthodes et des programmes européens, a maintenu les études secondaires à un niveau élevé, il ne fait pas de doute que cette transplantation n'a pas eu que des avantages du fait de l'inadaptation au milieu, comme aussi des déviations et traditions qui ont provoqué dans la plupart des pays européens, un mouvement de plus en plus accentué en faveur de la réforme de l'enseignement du second degré.

Nous nous en sommes expliqué devant nos auditeurs. Dans leur détresse, ils ont une chance exceptionnelle que nous les avons conjurés de saisir ; nos plans d'études européens sont « démentiels » aux dires d'une haute personnalité universitaire française et, de toutes parts, ils sont de plus en plus critiqués.

Nous les avons invités à ne pas confondre encyclopédisme et gavage avec formation de l'esprit et culture ; à organiser leur enseignement secondaire afin qu'il conduise à une véritable maturité intellectuelle et morale ceux qui en bénéficieront — l'élite congolaise de demain — pour qu'ils entrent, dans la vie active, mûris, équilibrés, capables de comprendre le monde dans lequel ils vivront et de s'adapter au rythme de son évolution, ainsi que de parachever eux-mêmes leur culture et leur éducation.

A ces jeunes fonctionnaires catapultés par les événements à des postes supérieurs et investis de fonctions auxquelles ils n'ont pas été préparés, nous avons rappelé que l'autorité attachée à la fonction n'est rien et qu'elle est méprisable si ceux qui la détiennent ne démontrent pas, par leur exemple constant, qu'ils sont dignes de l'emploi qu'ils occupent. Agir valablement et efficacement procède du sens que l'on a de ses devoirs et de ses responsabilités : seule la valeur personnelle assure le prestige, gage de l'autorité vraie.

Au terme de ces journées de travail intensif mais combien enrichissant, au vu de ce que nous avons appris, constaté et parfois deviné, il nous est arrivé de méditer sur les « Nations Unies » et sur l'effort qu'elles accomplissent actuellement au Congo.

Puissent-elles, en le poursuivant, et en l'intensifiant, demeurer fidèles à leur idéal de paix et de fraternité pour que leur seul objectif au Congo et ailleurs soit d'aider de la façon la plus désintéressée qui soit, en faisant abstraction de leurs rivalités et de leurs intérêts propres.

R. Dottrens

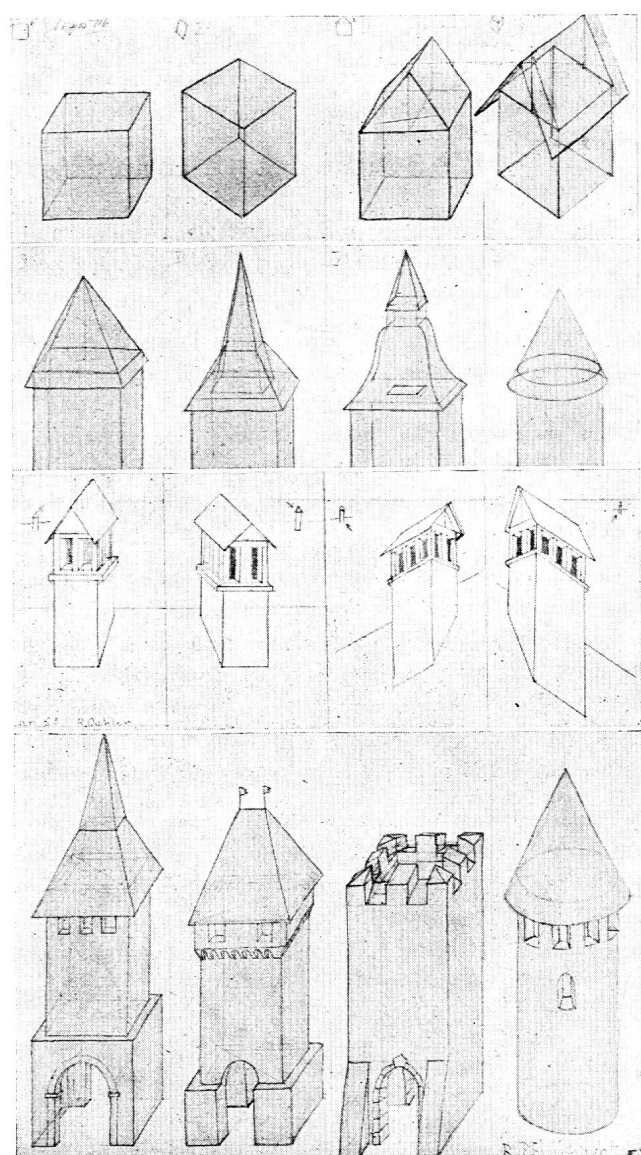
LE DESSIN

Edition romande de ZEICHNEN UND GESTALTEN
organe de la SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE DESSIN

Rédacteur : C.-E. Hausamann
Place Perdtemps 5 NYON

Deuxième année

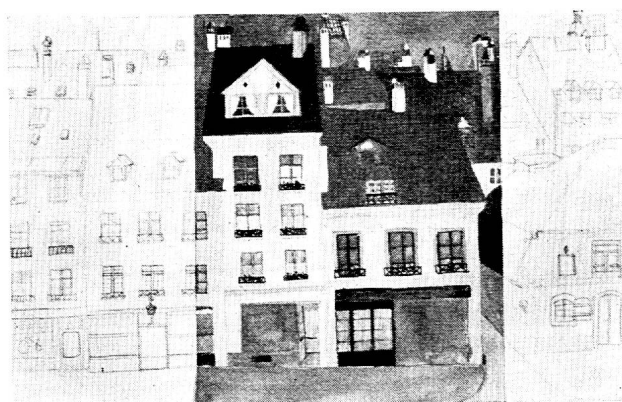
4



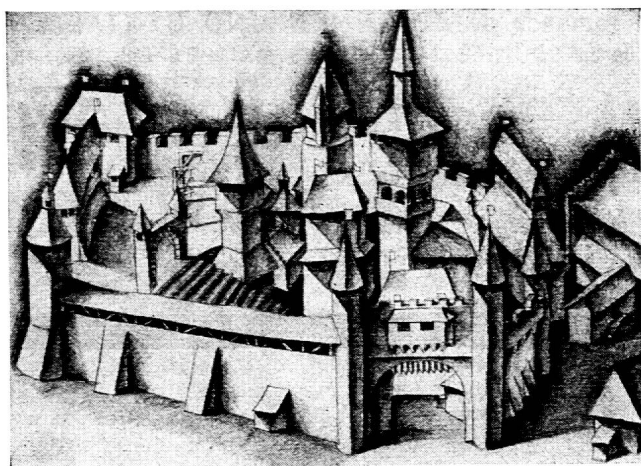
- a) Initiation aux perspectives axonométriques : cubes en positions variées, toits à deux pans, flèches de clochers.
b) Cheminées : a) en vue plongeante ; b) vues d'en bas.
c) Tours couvertes et crénelées, avec ouvertures et contre-forts. Dessin aquarellé.

La conquête du volume

► Ces travaux de 8^e année scolaire (14-15 ans) marquent les étapes d'une série pour l'étude progressive du volume et de l'espace. Classes de Hans Eggenberg au progymnase municipal de Berne.



- d) Rue de la Grenette à Berne, d'après nature. Etude de proportions, partiellement coloriée.



e) Ville moyenâgeuse, avec murailles, porte et chemin de ronde, église, maisons bourgeoises. Dessin au crayon sur papier gris (A3), exécuté après consultation de bons documents.



f) Conclusion d'une autre série consacrée à la recherche de surfaces expressives, cette linogravure est une transposition du thème *La ville* en représentation plane et contrastes noir/blanc.

HANS ESS

Livres reçus . . .

C'est avec beaucoup de profit que j'ai consulté — et consulterai souvent encore — un cahier de 83 planches destinées « aux jeunes élèves et aux professeurs » de l'enseignement moyen de Belgique :

L'ABC du dessin industriel*

Pour nous, excellent livre du maître, qui complète utilement les notions souvent trop superficielles que nous avons du dessin technique.

Partant du concret, des nécessités de l'usinage, l'auteur expose progressivement tout le mécanisme des règles qui régissent le dessin technique : avant de nous montrer les étapes successives d'un dessin, il nous aura présenté les étapes de la fabrication de la pièce, et nous proposera ensuite des exercices d'application. Le texte est limité au strict nécessaire.

Conséquence de cette intéressante méthode : les tracés sont abordés au gré des besoins. Par exemple : pl. 15 = tracé des parallèles à l'aide du compas et à l'aide de l'équerre; pl. 34 = raccordement de deux droites par un arc de rayon déterminé ; pl. 69 = construction d'un angle égal à un autre. On abordera par contre les projections orthogonales à la première leçon et les cotes dès la seconde.

Tout cela est naturellement conforme aux normes internationales, donc aussi V.S.M. — Faut-il relever que, comme si souvent chez nos élèves, on trouve des points sur l'I ou un mélange de majuscules et minuscules dans un même mot (héSiTATiON ou iNSCRiRE)? Cela diminue si peu toutes les autres qualités de cet ouvrage.

Ceh.

* L'ABC du dessin industriel par J. Claes — Collection technique — Editions Plantyn s.p.r.l. — Anvers — 16 × 23 cm.

S.S.M.D. — Assemblée générale : samedi 9 septembre à Zofingue — Exposition du 9 au 19 septembre (Ausstellungshalle).

Quelques éléments pour un programme annuel

Il est des plus utile d'entraîner nos garçons, ceux surtout qui pratiqueront un métier manuel, à estimer exactement les proportions et à percevoir les justes directions.

SÉRIE I

Premier travail. Dessiner de mémoire, et sans commentaire préalable, un rabot, outil que nos élèves utilisent chaque semaine. Cet exercice nous permet de faire le point; exactitude très variable.

Maculature A4 — crayon — 20 min. — Fig. 1a.

Le deuxième travail est précédé d'une discussion au cours de laquelle on estime les proportions du rabot (vu en élévation). Il ne s'agit pas de mesurer, mais bien d'éduquer l'œil à estimer les grandeurs, et chaque fois que cela se peut nous appelons à l'aide les formes géométriques: «... le corps du rabot ressemble à un rectangle allongé...» Les conclusions de la discussion sont au fur et à mesure reportées au tableau: le rectangle y est allongé, raccourci, haussé jusqu'à ce que le rapport hauteur-longueur paraisse acceptable. On en examine la division longitudinale.

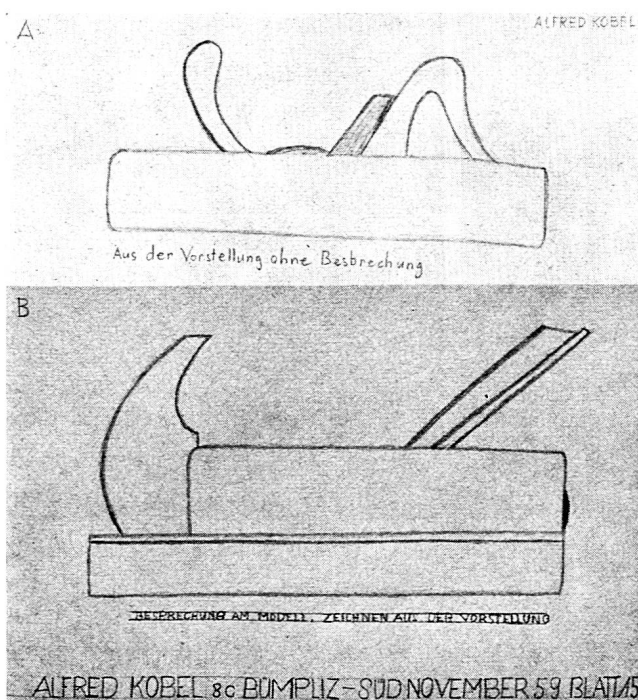
Nouvelle étape: le retrait où se place la poignée «forme presque un carré». La poignée environ deux fois plus haute que large occupe cet espace: sa courbure externe est très tendue et se redresse dans le haut; celle de l'intérieur a la forme d'une faucille, elle surplombe le corps du rabot.

Le coin, qui s'arrête presque à l'aplomb de l'extrémité du rabot, est incliné à peu près à 45° comme la lame et le contrefer (l'auteur du dessin reproduit n'a pas tenu compte de ces deux pièces, dont l'une dépasse à peine le coin et l'autre reste à mi-longueur sur notre modèle). La tête de la vis est à peine visible.

Le dessin tracé au tableau étape par étape au cours de la discussion est effacé et les élèves dessinent le rabot de mémoire.

Papier gris A4 — crayon — 1½ h., discussion comprise — Fig 1b.

Fig. 1



Les dessins suivants comportent le même développement de manière que les élèves apprennent à mener une observation consciente, systématique; et pour bien leur montrer à quel point leur mémoire est infidèle, leur premier dessin des tenailles se fait de nouveau de mémoire sans commentaire préalable.

Maculature A4 — crayon — 20 min. — Fig. 2a.

Puis une discussion est conduite dans la même esprit que pour l'étude du rabot, en la divisant clairement en trois parties: a) proportions (mâchoires et poignées); b) direction et courbure des lignes; c) rapports fonctionnels.

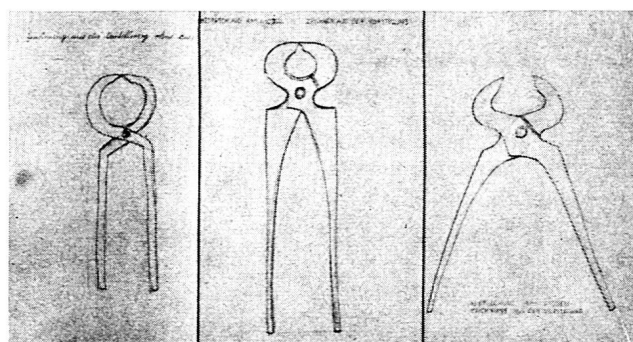
Papier gris A4 — crayon — 2 h. introduction comprise — Fig 2b.

Enfin le problème est compliqué par l'ouverture des tenailles, ce qui introduit des obliques. La discussion aurait pu se limiter à l'estime des angles: nous l'avons étendue à la recherche des mouvements rythmiques.

Papier gris A4 — crayon — 2 h. introduction comprise — Fig 2c.

Ce travail termine la série; le but des exercices suivants sera d'affiner la sensibilité aux couleurs.

Fig. 2



SÉRIE II

Neuf mois après, pour clore la série consacrée à la couleur et pour servir de transition vers nos recherches sur le volume et l'espace, nous avons peint une «atmosphère d'orage».

Données du problème. a) la couleur. Fabriquer une gamme grise à partir des trois couleurs fondamentales: jaune, rouge et bleu.

b) l'espace. Créer l'illusion d'un paysage largement ouvert devant nous. La restriction de la gamme colorée à des gris impose une recherche de valeurs justement nuancées.

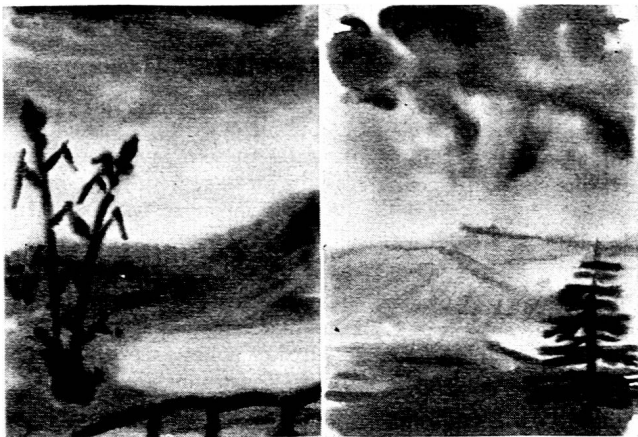
c) marche du travail. Tirer dans le haut de la feuille humectée de larges traits horizontaux d'un ton foncé. En ajoutant de l'eau, modeler des nuages de plus en plus clairs jusqu'aux environs de la moitié de la page. Revenir vers l'avant en peignant un paysage de plus en plus foncé (couleur moins diluée) et animer le premier plan avec quelques arbres.

Cela nécessite une démonstration du maître: travail direct au pinceau (sans esquisse au crayon) que chacun

marque de son rythme vital personnel. Trois ou quatre pochades successives d'env. 10 min. chacune.

Maculature épaisse A4 — aquarelle — 1 1/2 h., démonstration comprise — Fig 3a et b.

Fig. 3



C'est alors que l'on commence vraiment à exercer la sensibilité spatiale et à faire de la perspective — sans prononcer le mot.

1. Tracer sur une feuille des traits horizontaux jusqu'à ce qu'ils éveillent le sentiment que l'on se trouve devant une vaste plaine horizontale.

2. Sur cette plaine représenter une surface rectangulaire posée **bien à plat**. — C'est la base d'un prisme dont nous allons

3. dresser les faces latérales en utilisant des hâchures verticales.

Maculature A4 — crayon — 30 min.

Cette expérience nous ramène aux modèles de bois utilisés en dessin technique. Il s'agit de les reconstruire (de mémoire) les uns à côté des autres, contigus ou séparés par des « rues ».

Maculature A4 — crayon — 30 min. — Fig. 4.

(Parallèlement à cet exercice, notre programme de dessin technique nous a fait aborder les formes rondes: croquis à main levée d'un essieu — aiguille à tricoter portant 2 roues de bois ou de carton épais — que l'on étudie dans différentes positions.)

Cependant nous continuons d'exercer notre sens du volume en imaginant à partir de nos prismes des cheminées, tours, créneaux, contreforts en vue cavalière ou par-dessous. (Cf. « La conquête du volume ».)

Papier gris A3 — crayon — 2 h.

Fig. 4

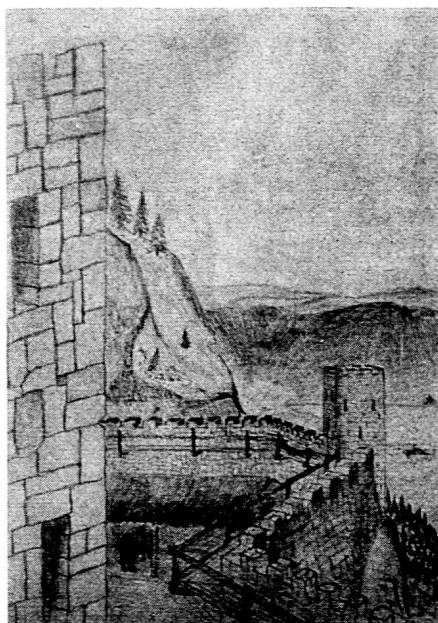
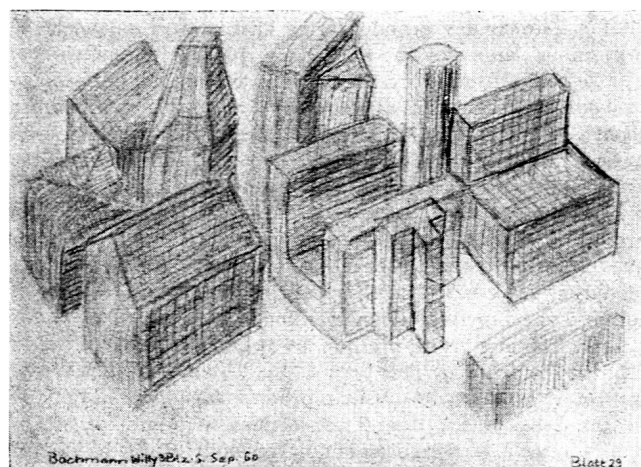


Fig. 5

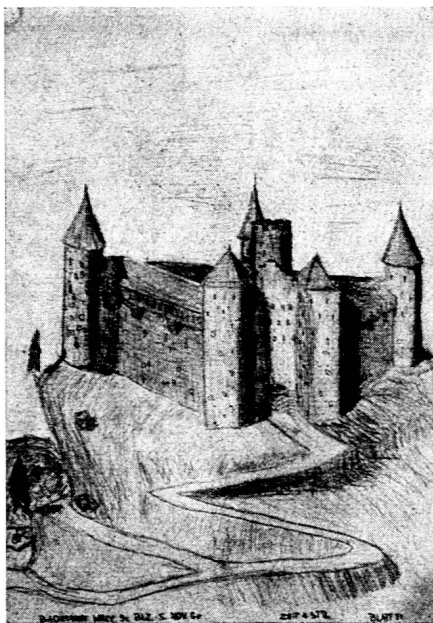


Fig. 6



Fig. 7

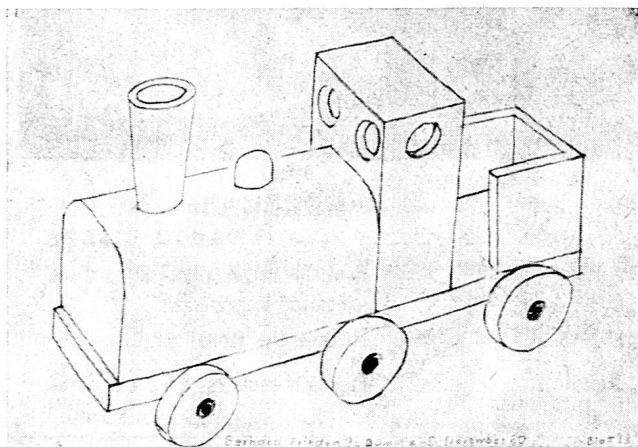
Ceci nous permet une composition « Le repaire des brigands »: au gré de leur imagination débridée, mes garçons inventent un château fort sous réserve d'une seule condition: la plausibilité des volumes.

Papier gris A3 — crayon — 4 h. — Fig. 5, 6, 7.

Pour corser les difficultés, je dessine ensuite au tableau l'élévation d'une locomotive de bois (jouet vu par le flanc), à partir de laquelle les élèves recréent une vue plongeante — de l'avant pour les uns, de l'arrière pour leur voisin, ce qui les oblige à travailler chacun pour soi. La planchette du châssis sert de point de départ. Il faut quelques explications pour situer la cheminée, le dôme de prise de vapeur et les parois de la soute à charbon, occasionnellement pour déterminer les épaisseurs. Les garçons ont la liberté d'examiner le jouet, de le palper, mais le dessinent de mémoire.

Papier gris A4 — crayon — 2 h. — Fig. 8.

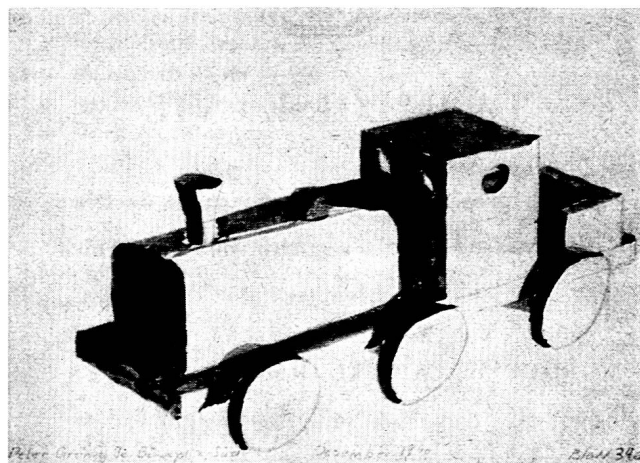
Fig. 8



L'opposition des valeurs claire et foncée nous permet de suggérer mieux encore le volume en **imaginant** les ombres produites par un éclairage latéral (ombres propres et ombres portées, mais sans les ombres au sol). Permission de modifier — en l'améliorant — le modèle de machine dans la croquis de mise en place. Ombres au pinceau, corrigées jusqu'à ce que toutes « plaquent » aux surfaces. Cette distribution des ombres ne réussit pas du premier coup (direction des ombres !) et nous devons recommencer une seconde feuille.

Maculature A4 — crayon et aquarelle, ou encre de Chine — 2h. — Fig. 9.

Fig. 9



Des nuances dans le ton (coups de pinceau, p. ex.), des contours plus ou moins appuyés marquent encore les arêtes des surfaces. Pour les éliminer définitivement, un seul recours : le papier découpé. On reporte sur un papier noir le dessin que l'on découpe à la pointe du canif sur une plaque de verre.

Après avoir obtenu notre locomotive par le jeu des ombres, un montage des chutes nous en donne le **négatif**. (Faire chercher aux élèves les preuves qu'il ne s'agit pas, malgré les apparences, d'un effet d'éclairage.)

Une difficulté se présente au montage ; situer les formes isolées de manière qu'elles ne « flottent » pas, mais participent bien à l'expression spatiale des volumes. Les élèves peuvent alors constater que seule une juste délimitation des coupures leur permet de rendre perceptibles les trois dimensions.

Papier blanc A4 — papier noir — crayon, canif, colle — 4 h. — Fig. 10 et 11.

Fig. 10

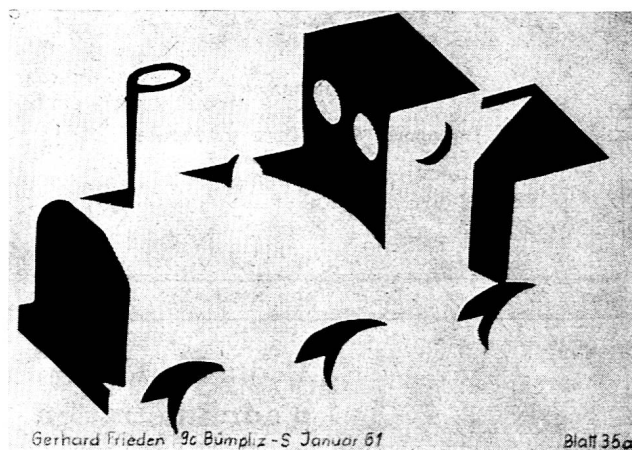
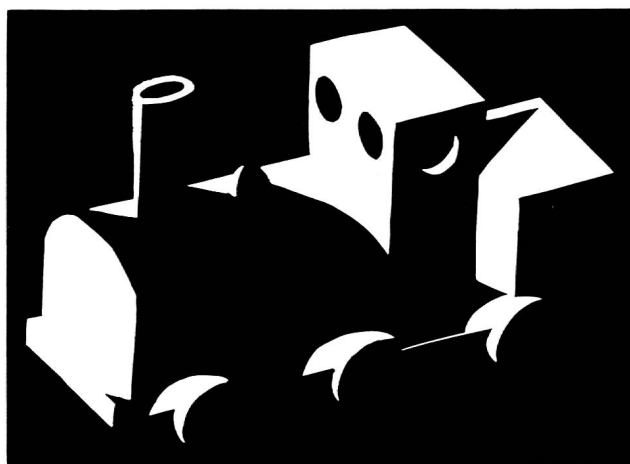


Fig. 11



Le travail suivant est une linogravure où l'on étudie l'expression spatiale en relation avec les problèmes du noir et du blanc.

Ecoles primaires de la Ville de Berne : 8^e année (14-15 ans), première série ; 9^e année (15-16 ans), seconde série.

Herbert Schiffmann

LES TRANSPORTS

Allaman- Aubonne-Gimel

vous conduisent rapidement
des rives du lac aux forêts jurassiennes

Service de courses hors réseau
Courses régulières à la plage d'Allaman
et au Signal de Bougy durant la belle saison
Service d'excursions à destination du Marchairuz

Tous renseignements par
Transports AAG. Gare d'Aubonne

Tél. (021) 7 80 15

Ecole cantonale d'administration de Saint-Gall

Cours préparatoire

Le cours est destiné aux élèves de langues française, italienne et romanche, qui désirent fréquenter les classes préparant à l'admission dans les Postes, les Chemins de fer, les Douanes, les Télégraphes-Téléphones, Swissair. Les cours durent 6 mois et donnent aux élèves des connaissances d'allemand suffisantes pour suivre ensuite l'enseignement des classes professionnelles (2 ans). Prospectus sur demande.

S'inscrire jusqu'au 30 septembre 1961.
Ouverture du cours 24 octobre 1961.

CARAN D'ACHE



«Gouache» CARAN D'ACHE

Nouvelles couleurs couvrantes d'une
luminosité incomparable.

Mélange très facile!

Etui de 15 couleurs **Fr.10.60**

ACCIDENTS MALADIE
RESPONSABILITE CIVILE CASCO

Vous pouvez conclure des assurances
avantageuses auprès de

LA BALOISE - ACCIDENTS



LA BALOISE - VIE

vous protégera en vous procurant de la
prévoyance et de la sécurité sous les formes
suivantes:

GROUPES CAPITAL RISQUE RENTES



Librairie de l'enseignement

Lausanne
4, Place Riponne

Membres du Corps enseignant,
ne manquez pas de nous
rendre visite ou de nous écrire!
Nous sommes à même de
vous renseigner, de vous fournir
des catalogues, des prospectus
et des spécimens, pour tous les
livres dans les différents
domaines qui vous intéressent.
Remise 5%.

Internat d'enfants offre place de



gouvernante sous-directrice

à personne protestante de 30-35 ans ayant, si possible, formation sociale ou pédagogique. Poste intéressant à repourvoir, si possible tout de suite ou selon entente.

Faire offres détaillées avec curriculum-vitae sous chiffre P 2522 K à Publicitas Lausanne.

Professeur

français de l'enseignement libre ayant attaches familiales en Suisse, membre de l'Académie régionale, recherche chaire histoire et langue française.

Prière écrire sous chiffre A.P. à l'Administration de l'Educateur, Montreux.

Visitez le

42^e Comptoir suisse Lausanne

9-24 septembre 1961



Hôte d'honneur:
La Grèce

La société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

vous conduira dans vos sites préférés...



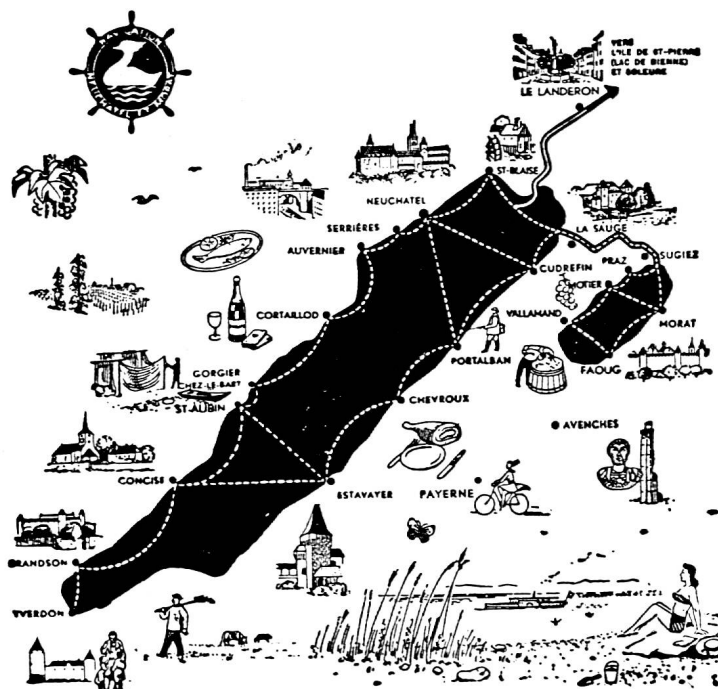
... et vous propose une croisière sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne et les idylliques canaux de la Broye et de la Thielle.

Services réguliers d'été :

- Neuchâtel-Estavayer (via Cudrefin-Portalban)
- Neuchâtel-Estavayer (via Cortailod-St-Aubin)
- Neuchâtel-Ile de St-Pierre (Bienne)
- Neuchâtel-Morat (via canal de la Broye)
- Morat-Vully et tour du lac

Conditions spéciales pour écoles.

Sur demande, organisation de bateaux spéciaux à conditions favorables pour toutes destinations des trois lacs.



Renseignements : Direction LNM, Maison du Tourisme, Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12

Directement de la fabrique



Musette

Malgré la haute qualité,
prix extrêmement
avantageux.

* Economie en évitant
le bénéfice des
intermédiaires

* 85 ans d'expérience

Demandez notre
catalogue gratis
No. 16

BON
A Guy-Robert, Fabrique Musette,
La Chaux-de-Fonds
Envoyez-moi GRATIS votre catalogue No. 16, riche-
ment illustré contenant le choix complet des montres
Musette de toutes catégories de prix et d'exécution.
Nom :
Profession :
Adresse :
A expédier dans enveloppe ouverte affranchie à 5 cts.

Reproduire textes, dessins, programmes, musique, images, etc., en une ou
plusieurs couleurs à la fois à partir de n'importe quel « original », c'est
ce que vous permet le



**CITO
MASTER 115**

L'hectographe le plus
vendu. Démonstration
sans engagement d'un
appareil neuf ou
d'occasion.

Pour VAUD/VALAIS/GENÈVE : P. EMERY, Pully - tél. (021) 28 74 02
Pour Fribourg/Neuchâtel/Jura Bernois :
W. Monnier, Neuchâtel - tél. (038) 5 43 70. — Fabriqué par Cito S.A., Bâle.

Chaumont

à 30 minutes de Neuchâtel par funiculaire
à 15 minutes en automobile

Hôtel Chaumont et Golf

Menus soignés - Service à la carte
Au bar : ses quick-lunchs - 70 lits

Tél. (038) 7 59 71 (72) A. BOIVIN

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

En complétant votre bibliothèque scolaire,
pensez à la

Librairie Wille

33, Av. Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds
tél. (039) 2 46 40

**METRO LAUSANNE - OUCHY
ET LAUSANNE - GARE**

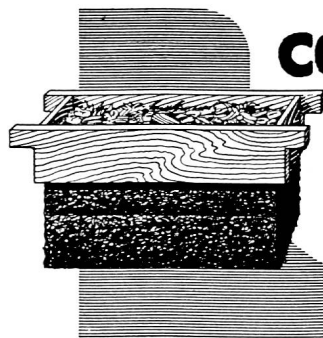


La communication la plus rapide et la plus économique
entre OUCHY et les deux niveaux du centre de la VILLE.
Les billets collectifs peuvent être obtenus directement
dans toutes les gares ainsi qu'aux stations L-O d'Ouchy
et du Flon.

National Suisse
B e r n e

J.A.
Montreux 1

COMPOSTO LONZA



transforme rapidement tous déchets
de jardin, feuilles, tourbe etc.
en excellent fumier

LONZA S.A. BALE

